

Du samedi 8 au vendredi 14 juin 2024
N°4029 (142^e année)

Depuis 1883
Journal Positif

www.sisteronjournal.com

Sisteron Journal

& Val de Durance

Journal d'intérêt local culturel, sportif, commercial et d'annonces légales



GRILL PARTY
CONCERT ROCK
Gasoline

VENREDI 14 JUIN 2024
A PARTIR DE 20H

GRILLADES - PLANCHES APERITIVES - COCKTAILS - BIÈRE

Le Segustero
RESTAURANT

Reservations:
06.31.43.98.92
www.le-segustero.fr

Charlotte Bosson vient de reprendre le P'tit Train

Kickboxing : Owen Dusseau passe à la vitesse supérieure

LE PRIM'OSE

*Café - Bar
Brasserie*

Authenticité et convivialité
*Cuisine traditionnelle
et familiale*

Ouvert 7/7

04 92 61 12 37

203 avenue Paul Arène - Sisteron

Un voyage mémorable, ineffaçable au Togo

TOYOTA

ALPES SUD AUTOS **SISTERON - 04200**
Tél. : 04 92 61 01 64

Toyota C-HR 2024
สปอร์ตเอสยูวีสุดเจียบสำหรับคนเมือง

Nouvelle collection

Retrouvez votre boutique de prêt-à-porter féminin
— du 36 au 50 —

grain de malice
LA MODE QUI VOUS VA BIEN

Centre Commercial Val Durance
51 allée Genêts, Sisteron

Ouvert du lundi au samedi
9h30 - 19h

Charlotte Bosson vient de reprendre le P'tit Train de Sisteron



Après presque 30 ans de service, Serge Roman vient de céder le mythique Petit Train de Sisteron à une nouvelle conductrice, la charmante Charlotte Bosson. « Il y a 2 ans, j'avais demandé à Serge s'il voulait vendre son petit train, il m'avait dit non. En septembre dernier, il me rappelle et me dit qu'il envisage désormais de le vendre. Je lui réponds aussitôt : banco » explique Charlotte Bosson. La jeune femme de 38 ans connaît parfaitement le transport de passagers puisqu'elle travaille depuis déjà 17 années chez les autocars Payan : « La semaine, je serai conductrice chez Payan, et c'est Pascal qui sera chauffeur du petit train. Le week-end j'assurerai la conduite du Petit Train ». Le parcours reste le même, pour le plus grand bonheur des touristes et des locaux. D'une durée d'une petite demi-heure, il comprend la traversée de la ville, au départ de l'Office de Tourisme, le passage sous le tunnel à destination du rond-point Gabert, la descente vers le pont de la Baume en tournant

vers le quartier de Bourg Reynaud, la montée de la Citadelle et retour au point de départ. « C'était une opportunité de reprendre le Petit Train, je l'ai saisie et je me suis lancée. » Petit moment de nostalgie pour Serge Roman, car le petit train est devenu au fil des années une institution à Sisteron et pour cause, il est l'avant dernier encore en activité dans les Alpes de Haute-Provence : « Il ne reste que le petit train de Moustiers. Il n'y en a plus dans les Hautes-Alpes ! » Nul doute que Serge veillera à bien chapeauter Charlotte avant de la laisser prendre son envol vers cette nouvelle aventure : « Même si le tracteur Iveco de 170 Cv est surpuissant pour tirer les trois wagons et ses 54 passagers, il y a beaucoup de contraintes à le conduire. On est limité en vitesse et on ne doit pas dépasser les 50 km/h, tracteur seul. De toute façon, au dessus de 30 km/h, ce n'est pas possible, les wagons sautent ! » Charlotte commencera la saison dès ce samedi 8 juin et jusqu'à la fin de l'été. Dans les projets de la jeune sisteronaise, un jour sera dédié aux écoles élémentaires pour en faire profiter les enfants. Sisteron Journal souhaite bon rail au Petit Train de Charlotte.

Didier Capdevila
didiercapdevila@gmail.com

Beau succès pour le festival de théâtre des 3 villages

La compagnie de théâtre 'Fenêtre sur cour' a souhaité réunir les associations qui assurent l'animation des villages d'Authon, de Saint-Geniez et d'Entrepierres, afin de proposer des spectacles de théâtre. Le but est de faire connaître et apprécier le théâtre en milieu rural. C'est ainsi que s'est créé le festival des 3 villages. La 4e édition s'est déroulée le mois dernier sur la commune d'Entrepierres.

Dès la première année le public a répondu largement présent

Il continue depuis à être fidèle car les organisateurs font venir des troupes d'amateurs et de professionnels, souvent rencontrés lors de festivals de rue. Le choix des pièces est varié entre drames et comédies, voire burlesques. Le festival est financé par la petite participation demandée aux spectateurs, la restauration, la buvette, les subventions communales et les fonds propres des associations. Les bénévoles des trois communes œuvrent sans relâche au bon fonctionnement de l'événement.

Un programme bien riche

Cette année le festival a démarré le samedi à 16 heures avec la compagnie 'Les Reines du DTT', par un spectacle destiné aux enfants, puis la Cie 'des Cigales' prenait la suite, avant que les spectateurs puissent se restaurer. En soirée,



la compagnie 'Papiers Machins' jouait sa pièce intitulée 'Mythologie', une comédie très drôle et revisitée sur la mythologie. Le lendemain un petit déjeuner était offert aux festivaliers, avant qu'ils n'assistent à la prestation de la Cie 'Les chevaux de trois'. Après la pause restauration du midi, le festival devait reprendre de plus belle grâce à la compagnie 'Fenêtre sur cour' qui assurait un atelier théâtre pour enfants. Ensuite, place à la Cie de poche pour l'interprétation de 'Poivre de Cayenne', une pièce drôle et grave en même temps sur le thème de la liberté. Le festival devait se conclure avec les compagnies 'Plume-en-ciel', et 'L'accord des on', spectacles entrecoupé d'un dîner succulent.

Notons que certaines prestations ont été données sous chapiteau et d'autres en extérieur.

Delphine Lazzarotto
delphinellazzarotto@gmail.com

SALIGNAC en Fête

14-15-16 JUIN 2024

VENDREDI 14/06	SAMEDI 15/06	DIMANCHE 16/06
16h30 OUVERTURE Jeux gonflables, churros	12H00 SNACKING	9H30 MESSE DE TRADITION PROVENÇALE Avec le Quardrille Sisteronais
20H00 LOTO GÉANT EN PLEIN AIR Ambiance musicale	14H30 CONCOURS DE BOULES Doublette formée, Consolante incorporée 10€/équipe (150€ + mise)	11H00 APÉRITIF OFFERT PAR LE COMITÉ DES FÊTES
TOUT LE WEEK-END SNACKING, BARAQUE À CHURROS, JEUX GONFLABLES GRATUITS POUR LES ENFANTS	19H30 AÏOLI SUR RÉSERVATION & AMBIANCE MUSICALE AVEC LES 3/4 06 95 58 53 30 25€ - Aïoli + fromage + dessert + vin	14H30 CONCOURS DE BOULES Doublette formée mixte, Consolante incorporée 10€/équipe (150€ + mise)
	SOIRÉE MOUSSE AVEC DJ TOFF	20H00 KARAOKÉ GÉANT
		22H30 FEU D'ARTIFICE

BLOC-NOTE PRATIQUE

Pharmacie de garde : samedi 8 et dimanche 9 juin

Les Arcades : 04 92 62 65 55.

Médecins : composez le 15

Pompiers : composez le 18

Maison de santé : 04 86 89 40 40

Centre hospitalier : 04 92 33 70 00

Chirurgiens dentistes : 04 92 32 16 56

Espace France Services Sisteron : 04 92 32 15 69

Ambulances Volpe : 04 92 61 09 49

Police Municipale : 04 92 61 58 34 / 06 03 03 42 62

Gendarmerie : 04 92 61 00 33

Mairie : 04 92 61 00 37

Restos du Coeur : 09 52 35 53 26

Vivre Sans Addiction : 06 52 28 44 24

ÉTAT-CIVIL OFFICIEL DE SISTERON

DU 27 MAI AU 2 JUIN 2024

Naissance : Néant.

Mariage : Néant.

Décès : Néant.

MESSES ET DIVERS

Samedi 8 juin 2024

14h : Rosaire à la Cathédrale de Sisteron.

16h : Mariage de Lionel MARTINS-NOGUEIRA et Célia KOHLER à la Cathédrale de Sisteron.

18h30 : Messe à l'église d'Aubignosc.

Dimanche 9 juin

9h30 : Messe à Mison St-Roch.

11h : Messe à la Cathédrale de Sisteron.

15h : Ordination diaconale d'Olivier Perru à St-Auban.

CULTES PROTESTANTS

Chapelle catholique de la rue de Jalet à Sisteron

3e dimanche du mois (15h30).

ASSEMBLÉE DE DIEU "LE PHARE"

16, rue des Combes à Sisteron.

Dimanche : Culte à 10h / Mardi : Prière à 15h et 19h.

LEI GAVOT DE LA CIÛTADELLO

Proverbe provençal de la semaine

La plueio de Sant Medard fai lou bounur di canard.

La pluie de St-Médard fait le bonheur des canards.

La grogne monte chez les pharmaciens qui ont de bonnes raisons de se mettre en grève



Depuis maintenant quatre ans Jean-Christophe Gay, entouré de ses 10 salariés, dirige l'une des quatre pharmacies de Sisteron, la pharmacie de l'Horloge. Le Sisteron Journal lui a demandé ce qu'il pensait du mouvement de grève qui vient de toucher sa profession, entraînant la fermeture de 98% des pharmacies françaises ! La pharmacie de l'Horloge était réquisitionnée, elle était donc seule à assumer le service le 30 mai dernier : « J'étais ré-

quisitionné, mais il était hors de question que je fasse mon beurre sur le dos de mes collègues en grève. Nous étions là pour les situations d'urgence, le service était restreint ! Je ne suis dans aucune instance, je parle pour ma profession et ce que j'en connais ». Ce dernier devait rappeler qu'il y a entre 30 et 40 pharmacies qui disparaissent chaque jour en France ! Et que les grosses structures comme la sienne, normalement, ne sont pas menacées. Les pharmaciens étaient

en grève pour attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur plusieurs signaux d'alertes : la baisse de la rémunération, le manque de médicaments, le risque par les Pouvoirs Publics d'autoriser la vente en ligne...

La vente sur internet : catastrophe !

En ce qui concerne la baisse des rémunérations, il cite l'augmentation de l'énergie, des impôts et des salaires « une augmentation des salaires normale, je partage en outre une partie des revenus de ma pharmacie avec mes salariés, car ils sont producteurs de ces revenus, et cela me va très bien ». Et si les grosses officines comme la sienne devraient passer à travers les gouttes, des petites structures risquent de devoir fermer : « Il y a aussi les effets des volumes. S'il n'y a pas de gros volumes d'achat, les difficultés commencent, car globalement les prix sont fixés par l'Assurance Maladie, et c'est sur ce qui est vendu à côté que se font les revenus. Si ça disparaît, elles ne tiendront pas. Or, une pharmacie qui disparaît, c'est une sentinelle de moins sur le terrain ». Il y a aussi le manque de médicaments que chacun a remarqué, et Jean-Christophe Gay est effaré de le

constater : « Très souvent, un médicament sur deux n'est pas disponible ». Si l'industriel ne produit pas assez pour la demande, il vendra à celui qui le lui paiera le plus cher « car le médicament est un marché comme un autre, à l'international notamment, mais c'est un enjeu de santé publique, et il faut que les prix d'achat soient réalistes. Par exemple, j'ai passé une partie de l'année dernière à ne pas avoir de Doliprane pour enfants ce qui est inacceptable ! »

Et la mise en vente sur internet ?

« Si demain c'est Amazon qui livre des médicaments à bas prix, il en sera fini de la rentabilité de certaines officines. La Sécurité Sociale a diminué le prix des médicaments, et si le pharmacien gagne sa vie sur les petits médicaments, il perd de l'argent sur les médicaments les plus chers, contrairement à ce que l'on pense généralement : « Il y a aussi les nouvelles missions que nous avons qui sont mal payées, et pour lesquelles nous passons beaucoup de temps ».

Propos recueillis par
Jean-Marie Delmaëre
jm.delmaere@gmail.com

La SEM de Sisteron mise sur l'alternance !

Le parc d'activités Sisteron Val-Durance est fort désormais de 165 entreprises qui emploient exactement 1533 salariés. Au fil des ans, la Société d'Économie Mixte (SEM) qui le pilote sous la présidence de Nicolas Laugier, en a fait un véritable pôle d'attractivité pour les porteurs de projets et qui recherche un emploi. Mais réunir entreprises et salariés, voire alternants, ne se fait pas d'un claquement de doigt, et par exemple, Marianne Didier, qui dirige la SEM, a concrétisé un accord il y a peu, avec l'Institut Universitaire Technologique (IUT) d'Aix-Marseille, notamment avec son antenne dignoise où officie Isabelle Maniez, responsable de formation à l'IUT. Ces deux femmes énergiques, fonceuses, qui se sont rencontrées un peu par hasard, ces deux fortes personnalités ont un objectif en commun : multiplier les contrats en alternance dans le parc d'activités en créant des synergies entre les entreprises et les étudiants de 3^e année à l'IUT de Digne-Bains, qui passent un Bachelor et qui ont besoin et envie de découvrir la vie en entreprise durant cette dernière année d'études.

L'alternance, incontestable passerelle

Découvrir le monde du travail par l'alternance est une chance formidable de mettre un pied dans la vie professionnelle au cours d'un cursus d'étudiant. Dans ce cas précis, les jeunes ont la chance d'avoir deux relais proactifs à leur service : dans le parc d'activités en la personne de Marianne Didier, qui connaît les entreprises, et à l'IUT en la personne d'Isabelle Maniez, leur formatrice : « En tant que directrice de la SEM, j'ouvre mon carnet d'adresses et j'essaie d'être un trait d'union entre les étudiants et les entreprises » souligne Marianne Didier. Et Isabelle Maniez ajoute : « Moi, j'ai les étudiants, Marianne a les entreprises ! »

Autre atout certain, le pôle dignois de l'IUT d'Aix-Marseille est le seul à proposer en plus une formation au caractère très actuel, la Responsabilité Sociétale et des Entreprises (RSE), qui est la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des effets qu'elle exerce sur la société : « On peut parler de véritable plus-value pour les entreprises qui prennent un alternant, car elles peuvent associer la RSE à la mission confiée à l'étudiant qu'elles emploient ». Trois alternants venus de l'IUT sont en ce moment dans la zone et nul doute que les exemples vont se multiplier. Unique

dans le département, la structure de la SEM est un véritable facilitateur qui fait le lien entre entrepreneurs et étudiants. C'est d'ailleurs déjà le cas grâce au partenariat qu'elle a noué avec le Lycée Paul Arène de Sisteron.

J.M. Delmaëre



Élections européennes

L'élection des représentants au Parlement européen se tiendra ce dimanche 9 juin. À l'occasion de ce scrutin, toutes les listes candidates n'ont pas eu recours aux services de la Commission de propagande pour la distribution de leurs bulletins de vote dans les bureaux de vote. Par ailleurs, pour le bon déroulement du scrutin, les électeurs sont invités à imprimer leur bulletin de vote. En effet, tous les bulletins ne seront pas forcément disponibles dans les bureaux de vote, faute d'avoir été fournis par les listes candidates. Certaines listes candidates ont quant à elles livré moins de bulletins de vote qu'il n'y a d'électeurs dans le département. À défaut d'instruction des listes candidates, les bulletins de vote ont été répartis au prorata des électeurs inscrits dans chaque commune. Les bulletins imprimés en noir et blanc sur papier blanc à partir des modèles produits par les candidats sont acceptés dans les bureaux de vote. Par ailleurs à Sisteron, le service de la navette municipale sera assuré gracieusement. En effet, à l'occasion du scrutin des élections européennes de dimanche, la Ville de Sisteron met en place un service de navettes gratuites depuis les quartiers de La Chaumiane, du Thor et des Plantiers. Les trois navettes emprunteront le circuit habituel et les arrêts de la navette Trèfle avec des arrêts supplémentaires aux écoles de chacun des quartiers où étaient encore installés des bureaux de votes, notamment lors du dernier scrutin national des législatives. Les navettes circuleront de 8h à 12h et de 14h à 18h et les électeurs pourront les emprunter pour aller voter.

Attention : des changements de lieux de vote et deux nouveaux bureaux ont été mis en place. Pour une meilleure répartition du nombre d'électeurs dans les bureaux de vote, des changements ont été réalisés en janvier dernier et entreront en application lors de ce scrutin européen avec notamment l'ajout de deux nouveaux bureaux de vote. Lors des dernières élections législatives, la ville comptait en effet 5 bureaux, ils seront désormais au nombre de 7.

- Le bureau N°1 (Hôtel de Ville) est toujours installé dans le hall Haut de la Mairie de Sisteron.
 - Le bureau N°2 (Anciennement Médiathèque) sera installé dans le hall bas de la mairie avec entrée côté avenue de La Libération et une rampe d'accès spécialement mise en place pour les personnes à mobilité réduite.
 - Le Bureau N°3 (Anciennement École des Plantiers) sera installé au Tennis couvert aux Marres.
 - Le bureau N°4 (Anciennement École du Thor) pour les électeurs du Thor domiciliés côté gauche de l'avenue du Jabron, sera installé au Tennis couvert des Marres.
 - Le Bureau N°5 (Anciennement École de La Chaumiane) sera installé au Tennis Couvert.
 - Le bureau N°6 (Nouveau), pour les habitants du Gand et des Marres sera installé au boulodrome couvert des Marres.
 - Le Bureau N°7 (Nouveau), pour les électeurs du Thor domiciliés sur l'avenue du Jabron et sur son côté droit sera installé au Tennis couvert.
- En cas de doute, le lieu de vote est inscrit sur la carte électorale expédiée en janvier dernier par courrier au domicile des personnes inscrites sur les listes électorales de la Ville de Sisteron. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Ne pas oublier de se munir de sa carte électorale et d'une pièce d'identité.

Conseil municipal de Sisteron : suite du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2024

d) Budget Primitif 2024 - Assainissement. Rapporteur : J-Pierre TEMPLIER
Après examen la Commission des Finances a émis un avis favorable au projet de budget primitif 2024 du budget ASSAINISSEMENT présenté comme suit et mis aux voix, par chapitres à la section de fonctionnement, et par chapitres ou opérations à la section d'investissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 1 623 839.89 €

RECETTES : 1 623 839.89 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES : 906 092.76 €

RECETTES : 906 092.76 €

TOTAL DES DEPENSES : 2 529 932.65 €

TOTAL DES RECETTES : 2 529 932.65 €

L'Assainissement a été réintégré en totalité depuis le 1er juillet 2019 suite à la cessation de la DSP avec la CERC.

En FONCTIONNEMENT, les charges générales (540 000 €) stagnent alors que les charges personnelles progressent à 210 000 € (+ 7,69%).

Les dépenses réelles ressortent en progression de +14 000 € (+1,63%) à 852 000 € pendant que les recettes stagnent à 1 033 000 €. Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 96 000 € et les travaux s'établissent à 714 000 €. Le renouvellement de réseaux financé par 24 000 € de subventions.

Il y a lieu d'APPROUVER le Budget Primitif 2024 du budget ASSAINISSEMENT. Accord du Conseil municipal par 24 Voix POUR et 4 ABSTENTION (CLEMENT J.L., JAFFRE S., FERAUD S., et SEBANI S.)

e) Budget Primitif 2024 - Abattoir. Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER

Après examen la Commission des Finances a émis un avis favorable au projet de budget primitif 2024 du budget ABATTOIR présenté comme suit et mis aux voix, par chapitres à la section de fonctionnement, et par chapitres ou opérations à la section d'investissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 578 682.19 €

RECETTES : 578 682.19 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES : 2 285 150.55 €

RECETTES : 2 285 150.55 €

TOTAL DES DEPENSES : 2 863 832.74 €

TOTAL DES RECETTES : 2 863 832.74 €

En FONCTIONNEMENT, les dépenses réelles sont de 86 000 € pour 296 000 € de recettes dégageant un important autofinancement.

En INVESTISSEMENT, le remboursement du capital des emprunts s'élève à 108 000 € et les travaux s'établissent à 2 035 000 €. Le pré-traitement des rejets et restitution de 26 000 € de trop perçue de subvention de France Agrimeur. La réalisation impérative du programme de pré-traitement des rejets s'équilibre en recettes avec un emprunt d'1 250 000 € et une subvention de 500 000 €. Il y a lieu d'APPROUVER le Budget Primitif 2024 du budget ABATTOIR. Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

f) Budget Primitif 2024 - Camping. Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER

Après examen la Commission des Finances a émis un avis favorable au projet de budget primitif 2024 du budget CAMPING présenté comme suit et mis aux voix, par chapitres à la section de fonctionnement, et par chapitres ou opérations à la section d'investissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 245 711.99 €

RECETTES : 245 711.99 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES : 317 417.13 €

RECETTES : 317 417.13 €

TOTAL DES DEPENSES : 563 129.12 €

TOTAL DES RECETTES : 563 129.12 €

En statut d'exploitation en DSP depuis le 1er octobre 2020 avec un trimestre d'exploitation en AOT.

En FONCTIONNEMENT, les dépenses réelles sont de 20 000 € d'intérêts d'emprunts et de taxes foncières.

En INVESTISSEMENT, quelques travaux de mises aux normes électriques remboursés au délégataire.

Il y a lieu d'APPROUVER le Budget Primitif 2024 du budget CAMPING. Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

g) Budget Primitif 2024 - Cimetière. Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER

Après examen la Commission des Finances a émis un avis favorable au projet de budget primitif 2024 du budget CIMETIERE présenté comme suit et mis aux voix, par chapitres à la section de fonctionnement, et par chapitres ou opérations à la section d'investissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 107 296.00 €

RECETTES : 107 296.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES : 86 400.00 €

RECETTES : 86 400.00 €

TOTAL DES DEPENSES : 193 696.00 €

TOTAL DES RECETTES : 193 696.00 €

Pas de construction de caveau prévu en 2024.

En stock au 1er janvier 2024 : 20 caveaux de 3 places et 12 caveaux de 6 places. Il y a lieu d'APPROUVER le Budget Primitif 2024 du budget CIMETIERE. Accord du Conseil municipal UNANIMITÉ.

Le total du budget s'élève à 23 679 000 € en FONCTIONNEMENT, 16 M€ en INVESTISSEMENTS pour un total de 39 M€ (dont Travaux 13 644 000 €) Au niveau de la dette : 9 497 000 € au budget général et tout budgets confondus au 1er janvier 2024 : 10 677 160 €.

Jean-Pierre TEMPLIER remercie Jean-Christian GRIMAUD, Directeur Général des Services, Pascal BUNAND, Directeur des Finances et toute son équipe ainsi que l'ensemble de tous les services de la mairie pour la préparation de tous ces éléments. Le maire Daniel SPAGNOU remercie Jean-Pierre TEMPLIER pour tout son travail fait depuis des mois pour la préparation de ce budget qui est un excellent budget.

5 - Délibération Service Comptabilité

h) Subvention de fonctionnement 2024 au CCAS

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER

Mmes REYNIER, TOUCHE, RODRIGUEZ, SEBANI et M. SPAGNOU membres du Conseil d'administration du CCAS ne prennent pas part au vote.

Le budget primitif 2024 du service général prévoit une enveloppe globale de crédits de 300.000 € à l'imputation comptable 657363 au titre de la subvention de fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale pour permettre au CCAS d'assumer ses missions d'action sociale suite à l'augmentation des besoins d'aide et assistance liés à la crise sanitaire et sociale et à la baisse de financement de certains organismes. Cette enveloppe se décompose en deux tranches : une première tranche de 100.000 € susceptible d'être versée dès le vote du budget en fonction des besoins de trésorerie du CCAS ; la seconde enveloppe, plafonnée à 200.000 € maximum correspondant à la prise en charge de la mise à disposition des emplois administratifs par la commune et dont le calcul final se fait en fin d'année, sera versée pour 100.000 € maximum selon les besoins de trésorerie du CCAS et pour le solde en fin d'année. Par ailleurs il y a lieu d'établir une convention d'objectifs avec le CCAS du fait que la subvention qui sera versée est supérieure à 23.000 €.

Il y a lieu d'ACORDER une subvention de fonctionnement d'un maximum de 300.000 € au Centre Communal d'Action Sociale de Sisteron au titre de l'exercice 2024 et d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs avec le Centre Communal d'Action Sociale de Sisteron pour l'exercice 2024. Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

6 - Délibération Services Techniques

a) Vente de l'ancien bâtiment ENEDIS à la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch. Rapporteur : Daniel SPAGNOU

Le bâtiment siège de la CCSSB commençant à être exigé au regard du nombre de services et d'agents qu'il abrite, la CCSSB est actuellement obligée de louer des locaux pour le service Autorisations Droit de Sols et pour le stockage de matériel technique. Sur ce constat, la CCSSB a proposé d'acheter à la commune de Sisteron les anciens locaux d'ENEDIS, dont elle est propriétaire afin de regrouper ses services techniques (ingénierie technique, SPANC, SIG, équipe projet sur l'eau et l'assainissement) ainsi que le service ADS. Cet ensemble immobilier est situé avenue de la Libération à Sisteron. Il est composé des parcelles suivantes :

- AV 307, d'une superficie de 859 m²,
- AV 156, d'une superficie de 605 m²,
- Une partie de la parcelle AV 308 (en cours de division)

Il comprend : Un bâtiment avec une entrée directe sur le boulevard de la Libération comprenant des bureaux et des logements (350 m²) ; Plusieurs locaux techniques : garages, ateliers, chaufferie (194 m²) ; Un parking fermé et goudronné situé sur l'arrière du bâtiment avec une entrée directe par la rue des Plantiers, permettant le stationnement de 13 véhicules. L'ensemble immobilier est entouré d'un grand terrain clôturé (portail électrique).

Monsieur le Maire propose de vendre ce bien dont la partie de la parcelle AV 308 (partie arrière du parking, après le portail d'accès), après division de cette parcelle, à la CCSSB au prix de 325 000 €, correspondant au prix où elle a, elle-même, acheté cet ensemble immobilier en adéquation avec l'estimation réalisée par le service des Domaines.

Il y a lieu d'APPROUVER la vente de l'ensemble immobilier des anciens locaux d'ENEDIS composé des parcelles AV 307 d'une superficie de 859 m² ; AV 156 d'une superficie de 605 m² et d'une partie de la parcelle AV 308 (en cours de division) ; à la commune de Sisteron au prix de 325 000 € et d'AUTORISER le Maire à signer tout document relatif à cette affaire et notamment l'acte de vente qui sera établi auprès l'office notarial SCP Magali MARTELLI et Valérie VACHIER, Notaires à Sisteron pour rédiger l'acte en double minute avec l'étude SAS PROJURIS, Mes Geneviève THIBERS-SANTORO et Michaël SANTORO, Notaires à Sisteron. Accord du Conseil municipal par 26 VOIX POUR et 2 ABS-TENTION (F. PERARD et C. GALLO).

b) Convention relative au déplacement en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques orange sur le chemin de Sarra-bosc. Rapporteur : Franck PERARD

Dans le cadre des travaux pour l'élargissement du chemin de Sarra-bosc, il y a lieu d'établir une convention pour le déplacement des ouvrages de communications électroniques se trouvant dans l'emprise du chantier. La commune réalisera les travaux de génie civil et Orange fournira le matériel (chambres de tirages, fourreaux, cadres et tampons), et procédera aux opérations de câblage ainsi que de dépôt des poteaux. Le montant de la prestation d'Orange s'élève à 3 847.05 €. A cet effet, il est nécessaire de signer une convention qui définit les modalités techniques et financières concernant ces travaux, jointe à la présente délibération.

Il y a lieu d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer une convention avec Orange pour le déplacement des réseaux aériens de communications électro-

niques en souterrain sur le chemin de Sarra-bosc à Sisteron et toutes les pièces afférentes à ce dossier et de DIRE que les crédits sont prévus au budget.

Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

c) Acquisition à l'amiable d'un bien immobilier cinéma et appartement sis 24 avenue des arcades. Parcelle AS 778 lots 7 à 12 de la copropriété.

Rapporteur : Daniel SPAGNOU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ; Vu l'avis de France Domaine en date du 02 février 2024 ; Vu le courrier de la ville rapportant sa volonté d'acquiescer ce bien immobilier auprès de sa propriétaire Madame Annie CANIS-MILETTO en date 15 mars 2024 ; Vu la réponse de Madame Annie CANIS-MILETTO en date du 20 mars 2024 précisant son accord pour un prix de cession de 285 000.00 euros ; Considérant que Madame Annie CANIS-MILETTO a mis en vente, l'immeuble cadastré AS 778 lots 7 à 12, d'une contenance de 402 m², situé 24 avenue des Arcades ; Considérant que sur ladite parcelle est édifiée le cinéma (LE REX) qui occupe le rez-de-chaussée (135 m²), le 1er étage (114 m²) et le sous-sol (35 m²), d'un appartement (118 m²), et d'une terrasse (57 m²), en zone UAb du Plan Local d'Urbanisme ; Considérant qu'à la suite de la consultation du service des domaines et d'une négociation avec Madame Annie CANIS-MILETTO, la commune souhaite acquiescer ce bien immobilier moyennant le prix de 285 000.00 euros ; Considérant que l'acquisition de cet immeuble facilitera le contrôle de celui-ci notamment au travers de la Délégation de Service Public (DSP), et permettra d'entreprendre des travaux de réfection d'étanchéité, de couvertures et d'amélioration énergétique ; Considérant que par cette nouvelle acquisition, la commune va mettre en œuvre une opération d'intérêt public local en se garantissant le maintien de l'activité culturelle, en s'assurant que le bien ne sera plus une propriété privée (bail caduque) et pourra bénéficier d'une rénovation que la commune prendra en charge à l'issue de la vente ;

Il y a lieu d'APPROUVER l'acquisition par la ville de ce bien immobilier identifié au cadastre sur la parcelle AS 778 Lots 7 à 12 de la copropriété, cinéma et appartement, sis 24 avenue des Arcades d'une contenance de 402 m², au prix de deux cent quatre-vingt-cinq mille euros (285.000 €) et d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Il y a également lieu de DÉSIGNER l'office notarial SCP Magali MARTELLI et Valérie VACHIER, Notaires à Sisteron pour rédiger l'acte en double minute avec l'étude SAS PROJURIS, Mes Geneviève THIBERS-SANTORO et Michaël SANTORO, Notaires à Sisteron, d'ACCEPTER de prendre en charge les frais de notaire en relation avec cette acquisition et de DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

d) Aide financière pour une modification de l'état descriptif de division pour la copropriété parcelle as 1070, sise 132, 134, 136, 140 rue Deleuze - Opération OPAH-RU 2023-2028. Rapporteur : Bernard CODOUL

La Commune de Sisteron a engagé une politique volontariste pour la réhabilitation des immeubles et habitations du centre ancien de SISTERON. Dans le cadre de l'OPAH-RU il est prévu un accompagnement à l'organisation des copropriétés suivant l'article 3.4 annexe IV de la convention et l'article 5.1.1 du chapitre V financement des opérations.

Pour Rappel, Dans le cadre de l'OPAH il y a 5 axes qui sont définis : Les adaptations au logement, l'aide aux façades et toitures, l'économie d'énergie, la lutte contre l'habitat indigne et l'amélioration des mobiliers urbains en centre-ville. Une des mesures est de financer à hauteur de 50%, les frais d'ingénierie (géomètre et notaire) engendrés par la modification de l'état descriptif de division avec un plafonnement à 3 000 euros TTC.

Cette aide a été créée par délibération N° 2016-3-35 ST en date du 17 mars 2016 et il est nécessaire d'avoir l'autorisation du Conseil Municipal afin de verser cette subvention à : la copropriété constituée de la parcelle AS 1070, sise 132, 134, 136,140 rue Deleuze, pour un montant de 2 990.40 €.

Il y a lieu d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives au versement de cette subvention au compte ouvert au nom de la copropriété, de DIRE que le versement de cette aide se fera sur présentation des factures au compte ouvert au nom de la copropriété et de DIRE que les crédits sont prévus au budget communal. Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

7- Délibération Service du Personnel

a) Création d'un emploi permanent à temps non complet à raison de 19 heures hebdomadaires de Responsable du Pôle Environnement / Eau Assainissement. Suppression de l'emploi permanent à temps complet de Responsable du Pôle Environnement / Eau Assainissement.

Rapporteur : Daniel SPAGNOU

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la délibération du Conseil Municipal du 2 février 2024 portait création d'un emploi permanent à temps complet de Responsable du Pôle Environnement / Eau Assainissement et l'autorisait à recruter un agent contractuel en application de l'article L. 332-8-2° du Code Général de la Fonction Publique, dans l'hypothèse du recrutement infructueux d'un fonctionnaire et en raison des besoins du service. Il s'avère que compte tenu des besoins évalués dans le cadre du projet de transfert de la compétence eau/assainissement de la Commune vers la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch devant intervenir le 01 janvier 2026, le temps complet de travail afférent à cet emploi ne se justifie pas. Il y a donc lieu de le supprimer et de créer à sa place un emploi permanent à temps non complet à raison de 19 heures hebdomadaires de travail, soit une quotité de 19/35e.

Il précise que les missions du poste ne sont pas modifiées et adaptées à la nouvelle quotité de travail à savoir :

- Gestion du service eau potable – production, distribution et facturation

- Gestion du service assainissement - STEP
 - Management d'équipe d'agents administratifs et d'ouvriers professionnels
 Afin d'assurer ces missions, il propose à l'assemblée de créer, à compter du 01 mai 2024, un emploi permanent de Responsable du Pôle Environnement / Eau Assainissement relevant soit de la catégorie hiérarchique A et du grade d'ingénieur ou ingénieur principal territoriaux à temps non complet (quotité 19/35e), soit de la catégorie hiérarchique B et d'un grade du cadre d'emplois des techniciens territoriaux à temps non complet (quotité 19/35e). Cet emploi doit être pourvu par un fonctionnaire.
 Sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et de l'article L.332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique, il précise que cet emploi pourra éventuellement être pourvu par un agent contractuel sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'a pu être recruté dans les conditions prévues par les textes précités. Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988 modifié, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics. Dans ce cas, l'agent contractuel sera alors recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans. Ce contrat sera renouvelable par reconduction expresse en respectant la procédure de recrutement mentionnée ci-dessus. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée. De même les niveaux de recrutement et de rémunération sont définis comme suit en tenant compte de la nécessité de mettre en adéquation la définition du poste, la qualification requise pour son exercice et la qualification détenue par l'agent soit :

domaines correspondant aux missions.
 - La rémunération de l'agent sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent contractuel ainsi que son expérience.

Les fonctions correspondantes sont définies dans la fiche de poste annexée à la présente délibération. Le Comité Social Territorial sera consulté le 10 avril 2024 sur la suppression de l'emploi à temps complet créé par la délibération du 2 février 2024 susmentionnée et émettra son avis.

Il y a lieu de :

- PRENDRE acte de l'exposé présenté par Monsieur le Maire.
- SUPPRIMER un emploi permanent de Responsable du Pôle Environnement / Eau Assainissement à temps complet.
- CREER un emploi permanent de Responsable du Pôle Environnement / Eau Assainissement à temps non complet à raison de 19 heures hebdomadaires de travail.
- AUTORISER Monsieur le Maire, dans l'hypothèse du recrutement infructueux d'un fonctionnaire et en raison des besoins du service, à recruter éventuellement un contractuel sur le fondement de l'article L. 332-8 2e du Code Général de la Fonction Publique.
- PRECISER que la rémunération de l'agent sera fixée par référence aux échelles indiciaires des grades d'ingénieur ou ingénieur principal ou des grades du cadre d'emplois des

techniciens territoriaux et au maximum sur l'indice brut terminal des grilles indiciaires afférentes, pour un temps non complet de travail afférent à la quotité de 19/35e, avec la possibilité d'appliquer le régime indemnitaire instauré par la délibération n° 2020-07-19 SP du 24/09/2020.

- INDIQUER que le tableau des effectifs communaux sera modifié en conséquence.
- DIRE que les crédits correspondants seront inscrits au budget communal
- DIRE que Monsieur le Maire est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

8 - Délibération Service Culture

a) Traitement des collections du Musée Gallo-Romain

Rapporteur : Léa PAYAN

Depuis son ouverture en 2016, le musée gallo-romain doit conserver ses collections dans les meilleures conditions afin de les préserver et de pouvoir les valoriser et présenter au public. Il doit également assurer une mission de contrôle et procéder, en cas d'urgence, à des interventions sur ces collections.

Après avoir consulté le Centre Interdisciplinaire de Conservation et de Restauration du Patrimoine à Marseille, il a été fait constat que les collections en bois actuellement en réserve présentent des traces d'infestations par des insectes. Les objets concernés doivent faire l'objet d'une intervention qui permettra d'éliminer ces insectes et d'éviter que l'infestation se propage à d'autres objets. Le coût de ce traitement est estimé à 2 432 € HT.

Les collections du musée bénéficiant de l'appellation « Musée de France » et donc de leur mode opératoire, il a lieu d'autoriser le Maire à solliciter l'avis de la commission scientifique régionale pour la validation du traitement à effectuer sur ces objets et à signer toute pièce relative à ce projet.

Il y a lieu d'APPROUVER le projet de traitement, d'AUTORISER le Maire à signer toutes pièces relatives au traitement des objets et de DIRE que cette dépense sera prévue au budget communal 2024. Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

9 - Questions Diverses : Néant à ce jour

Monsieur le Maire remercie Jean-Christian GRIMAUD, Directeur Général des Services, Pascal BUNAND, Directeur des Finances, Pierre BOUVIER Responsable de la Direction de l'Aménagement des Territoires « qui fait de très bons débuts » ajoute le Maire, Roberto FIGAROLI, Directeur de Cabinet, Xavier GALLIANO, Caroline BOUVIER, Céline AYASSE, la Presse et la Police Municipale qui assure notre sécurité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h05.

Le Président de Séance, Daniel SPAGNOU.
 Le Secrétaire de Séance, Hugo PICHON.

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch fait confiance à Voltalis pour déployer son thermostat connecté gratuit

À partir d'aujourd'hui, 3500 particuliers et professionnels chauffés à l'électricité, dans le Sisteronais-Buëch, peuvent bénéficier de thermostats connectés Voltalis. Installés gratuitement et sans travaux, ils permettent, grâce à une application mobile, de surveiller, piloter et programmer sa consommation d'énergie en temps réel. Cette solution permet d'économiser en moyenne 15% sur la facture électrique. Une démarche éco-responsable auprès des habitants chauffés à l'électricité. Le déploiement se déroule durant tout le mois de juin. Il débute à Sisteron et se poursuivra à Garde-Colombe, Laragne-Montéglin ainsi que sur tout le territoire de la communauté de communes. Tous les habitants dont le logement est chauffé à l'électricité, ainsi que les professionnels dont le local est chauffé de la même manière, sont éligibles à l'installation du dispositif Voltalis qui leur permettra de réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergie. Le thermostat connecté agit également en faveur de l'environnement en réduisant jusqu'à 70% les émissions CO2 des logements ou locaux équipés. Voltalis participera ainsi aux objectifs de la communauté de communes en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique des habitants.

Qu'est-ce que le thermostat connecté Voltalis ?

Le thermostat connecté Voltalis est un dispositif reconnu par RTE, le gestion-

naire du réseau de transport d'électricité français, et sans abonnement. La société l'installe gratuitement sur les radiateurs du logement ou du local professionnel. Grâce à l'application web et mobile My-Voltalis, l'adhérent peut définir une température pièce par pièce et programmer ses radiateurs en fonction de ses habitudes. Il a aussi accès au suivi de ses consommations électriques par catégorie (chauffage, eau-chaude, gros électroménager, multimédia...) pour lui permettre d'optimiser leur utilisation. L'adhérent bénéficie également d'alertes et de conseils pour dépenser moins et réduire simplement son impact. Parallèlement, la solution joue un rôle actif dans la sécurité de l'approvisionnement électrique des Français. Lors de pics de demande, en particulier pendant les périodes hivernales, Voltalis peut brièvement réduire la consommation des appareils connectés, sans pour autant impacter le confort des utilisateurs. Cette solution vertueuse, déjà déployée dans plus de 250 000 foyers et entreprises en France et en Europe, contribue à réduire la consommation électrique nationale aux moments opportuns, limitant ainsi le recours à des centrales thermiques polluantes fonctionnant au gaz, au fioul ou au charbon. Elle participe à la réduction des risques de délestages ou de coupures sur le réseau.

Comment en bénéficier ?

Les propriétaires comme les locataires peuvent bénéficier de ce dispositif inno-

vant. Des conseillers Voltalis viendront à leur rencontre pour présenter le thermostat connecté et proposer un rendez-vous d'installation. Il est d'ores et déjà possible de solliciter l'installation de ce dispositif en contactant Voltalis.

Tél. : 04 56 60 87 47.

Par mail : ccsb@voltalis.com

Un rendez-vous est fixé dans les 2 semaines avec un technicien Voltalis agréé. Il faut compter en moyenne 2h30 pour un logement comptant 5 radiateurs.

À propos de Voltalis

Née en 2006, Voltalis est leader du pilotage intelligent de la consommation électrique résidentielle et tertiaire en Europe. Son thermostat connecté gratuit permet à plus de 200 000 foyers et professionnels chauffés à l'électricité de réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergie, de réduire leurs émissions de CO2 jusqu'à 70% et de participer à la sécurité du réseau électrique. Regroupant 400 collaborateurs, Voltalis déploie son dispositif de sobriété énergétique directement auprès des consommateurs, notamment via des partenariats avec les collectivités territoriales, des acteurs du logement social, de la distribution et du tertiaire. Soutenue par Meridiam, société à mission labellisée B Corp, Voltalis accélère son activité en France et à l'international pour anticiper l'électrification des usages et équiper 3 millions de logements d'ici 2030. Voltalis est labellisée Solar Impulse.
 Site Internet : www.voltalis.com/

PETITES ANNONCES

120 caractères maximum

10€ HT/semaine ou 30€ HT/4 semaines

ARTISAN SISTERONNAIS

Travaux de peinture, parquet et aménagement de cuisines, amélioration de l'habitat.

Travail soigné.

Depuis 25 ans à votre service.

Tél. : 06 15 44 65 37.



INFORMATION RELATIVE AUX MARCHÉS PUBLICS

L'intégralité des avis d'appel public à la concurrence, relatifs à des marchés publics, est librement accessible sur le site de la ville de Sisteron

www.sisteron.e-marchespublics.com

ANNONCES LÉGALES ET SPEL

(Alpes de Haute-Provence)

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2022-362-012

VOS ANNONCES LÉGALES SUR INTERNET

www.sisteronjournal.com/

rubrique annonces légales.

Annonces légales

Ordre : Jean-Patrick DUBOIS

LE CÉDRATIER EDITIONS

N° 838 724 672 RCS Manosque

Le 01/04/2024, Jean-Patrick DUBOIS, associé unique de la SASU Le Cédriatier Editions, a procédé à la clôture de liquidation des comptes de la société (NEANT) afin de permettre sa radiation du Registre du Commerce et des Sociétés.

141, route de Volonne 04200 SISTERON

SIREN : 838 724 672

SIRET : 838 724 672 00012

Service de Presse En Ligne

www.sisteronjournal.com/

rubrique annonces légales

Ordre : Medialex 7367697801

Objet : DISSOLUTION ANTICIPÉE

Précision : SAINT MAURICE

Parution Internet : Lundi 3 juin 2024.

Ordre : Medialex 7367802201

Objet : ADDITIF

Précision : CAVEZZA TATTOO V2

Parution Internet : Mardi 4 juin 2024

Plus de 14 000 forces de l'ordre supplémentaires dans tous les départements de France durant l'été

Dans le cadre d'un effort sans précédent des forces de l'ordre pour cet été olympique et paralympique, 44 policiers et gendarmes supplémentaires (par rapport à l'été 2023) seront spécifiquement mobilisés dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. Une mobilisation qui répond à l'objectif affiché par Gérald Darmanin, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer en cet été de Jeux Olympiques et Paralympiques : offrir à chacun - partout où il se trouve sur le territoire national : un niveau de protection renforcé. Cette présence exceptionnelle est rendue possible par les restrictions de congés consenties par les policiers et gendarmes sur la période estivale afin d'assurer une mobilisation générale des effectifs.

Retraite bien méritée pour Jeannette Blanc



Après 33 ans de bons et loyaux services en tant que secrétaire au sein de la Foire Exposition de Sisteron, Jeannette Blanc part pour une retraite bien méritée ! Dernièrement, dans les salons de l'hôtel de Ville, entouré des membres du Conseil municipal, du président et des membres de la Foire Expo, le maire Daniel Spagnou lui remettait la médaille de la ville de Sisteron.

Jeannette Blanc débute à la Foire Expo en 1991

Elle prend seule en charge, à temps partiel et sous la direction du président et de son bureau, la préparation et la gestion administrative de la foire. Quelques temps plus tard elle assurera une mission comptable supplémentaire d'une journée par semaine auprès de l'association des commerçants (APACS) : « En un peu plus de 30 ans de présence au sein de la Foire Expo, vous avez toujours fait preuve d'une grande efficacité dans les nombreuses tâches qui vous incombent, avec un relationnel à toute épreuve, sans

un mot plus haut que l'autre et avec le sourire légendaire qui éclairait votre bureau » devait rappeler le maire. Outre ses fonctions administratives, elle devait assurer aussi le lien entre les parrains et marraines de chacune des éditions, tous les services de la Ville, les entreprises de location de matériel « tous vous ont côtoyé durant toutes ces années, ainsi que les centaines, pour ne pas dire les milliers d'exposants qui ont tous mis en exergue, au fil des éditions, votre gentillesse et votre implication, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter car vous étiez l'une des ambassadrices de la ville de Sisteron à travers vos fonctions » devait conclure Daniel Spagnou.

Jeannette Blanc a passé le flambeau à Ophélie Baron, qui assure la gestion de la Foire Expo depuis le mois de janvier 2024, sous la houlette d'un nouveau président, Christophe Ranque qui a succédé à Jean-Pierre Boy.

Didier Capdevila
didiercapdevila@gmail.com

La 14e édition des Escapades du Théâtre Durance arrive !

C'est en présence d'Élodie Presle, directrice, et Elsa Gobert, nouvelle administratrice du Théâtre Durance, de René Villard, maire de Château-Arnoux St-Auban, de Claude Fiaert, maire de l'Escale et Alain Delsaux, conseiller départemental, qu'a été présentée la programmation des Escapades 2024. L'événement se déroulera le vendredi 14 et le samedi 15 juin, et clôturera une saison bien remplie. Durant deux jours le parking des Lauzières recevra 7 groupes, dont 4 projets nationaux et 3 internationaux. Comme le soulignait René Villard lors de son allocution de bienvenue, « cette 14e édition montre que le concept marche bien, et qu'il anime parfaitement le territoire ». Pour Claude Fiaert, « c'est un grand bonheur et un moment important pour le théâtre et l'agglomération. Une fête qui ouvre la saison d'été avec de nouveaux horizons à découvrir ». « C'est une manifestation des plus importantes du département, le prétexte de grands autres événements prévus cet été » devait conclure Alain Delsaux. Il revenait à Élodie Presle de présenter le programme des deux soirées, promettant un voyage dans des univers différents, avec comme base les musiques du monde, en cassant les murs et les codes.

- Vendredi soir, la musique sera transe et électro grâce aux français de Storm, deux musiciens, alchimistes du son qui déjouent les codes et les traditions, roue électro-acoustique, percussions et Kutu mêlent la transe et la musique Éthiopienne pour un voyage au son du groove, l'accent électro, l'énergie rock et la folie jazz, mêlés aux sons bruts Azmaris. C'est Ladanika qui conclura cette première soirée avec un savoureux mélange de pop métissée, alliant musique des Balkans, sonorités des îles, ballades françaises et chants traditionnels arméniens.

- Samedi la chanson française sera à l'honneur avec Baba Wazo, un groupe qui s'inspire de musiques du monde, du jazz, avec une touche électro. Suivra Ana Tijoux, figure emblématique du rap latino qui chauffera les aficionados de ses sonorités hip-hop des années 90, jazz, funk folklore chilien, dans des textes très sociaux, politiques et avec une pointe d'humour. Le Grand Tabazu (notre photo) terminera ces Escapades en fanfare avec trombones, saxophones, trompettes, soubassophones, accordéons, percussions et banjo.

Les Escapades du Théâtre sont entièrement gratuites avec de la restauration locale, de la cuisine végétarienne, des crêpes, des burgers, des pizzas, des glaces et autres churros... L'animation musicale entre les groupes sera assurée par le Buffet Sonore, disco mobile au look vintage.

Didier Capdevila



T	D	N	A	A	G	O	X	R	D	D	L	N	I	O	P	Ç	W	D	Z	G	Ç	R	H	Y
H	G	H	O	T	F	L	Q	T	G	W	D	R	O	U	E	T	W	A	U	A	S	N	F	A
G	Q	K	X	I	E	I	L	V	Ç	F	G	E	H	U	A	R	W	G	S	G	F	S	S	C
E	E	O	L	W	T	D	X	V	P	G	M	L	M	G	L	E	I	U	C	D	L	P	Y	K
N	A	N	L	S	Ç	I	M	P	L	I	C	A	T	I	O	N	B	O	J	I	J	I	M	O
T	X	M	X	B	I	S	S	M	X	Q	D	T	Ç	Q	E	Q	M	F	Ç	O	Ç	E	Y	
I	L	O	Ç	M	S	G	D	O	H	S	E	I	K	S	O	X	Ç	A	J	L	L	X	T	
L	O	W	N	B	R	S	W	L	P	R	Ç	O	R	S	T	Ç	E	Y	K	L	E	S	P	N
L	Y	K	C	H	J	Z	Y	K	I	X	V	N	N	I	N	F	Z	M	W	S	F	Q	O	D
E	A	E	U	E	Q	Q	F	A	Ç	H	E	N	L	S	F	O	E	D	D	Y	J	Ç	S	A
S	U	S	Ç	D	Y	D	D	V	O	K	Q	E	Q	I	I	D	I	V	U	Q	B	N	A	F
S	X	K	H	U	X	N	P	A	E	Z	L	L	C	A	S	V	T	O	L	O	H	N	N	
E	X	K	I	Z	E	P	R	E	P	A	R	A	T	I	O	N	T	M	C	I	J	F	T	O
T	U	U	G	G	P	C	U	S	I	R	C	D	L	G	G	F	C	E	T	N	Y	Q	S	I
E	K	G	E	D	J	P	N	D	E	I	Q	L	M	D	C	Y	T	C	R	T	O	S	D	T
M	X	L	A	W	U	I	M	T	T	N	E	T	C	B	L	U	E	B	O	Ç	F	G	S	D
W	J	S	F	C	A	P	R	E	P	V	N	A	G	M	H	R	D	G	M	Y	N	Y	O	E
U	U	Ç	B	R	H	A	D	M	H	D	J	C	D	P	I	R	Ç	P	A	E	P	G		
F	G	Y	R	E	I	V	L	U	H	E	X	H	T	D	Q	P	E	C	N	Q	I	H	M	I
H	L	A	E	T	T	E	N	N	A	E	J	E	D	Q	J	C	M	E	D	C	X	C	X	
H	P	Q	E	W	T	V	F	A	M	B	A	S	A	D	R	I	C	E	S	D	G	K	X	

- AMBASSADRICES
- DIRECTION
- EFFICACITE
- EXPOSANTS
- EXPOSITION
- FLAMBEAU
- FOIRE
- FONCTIONS
- GENTILLESSE
- GESTION
- IMPLICATION
- JEANNETTE
- LEGENDAIRE
- LOYAUX
- MEDAILLE
- PARRAINS
- PREPARATION
- RELATIONNEL
- RETRAITE
- SISTERON
- TACHES

		3		8		4	
8			5				3
		9		6	4	8	7
				9	5	4	
5							1
		1	6	8			
	1	4	2	3		9	
6				4			7
	3					6	

	2	1	5	8	6	7		9	
			6		5				
8						4	6		1
					4				5
	2	4	6			1	7	3	
1					7				
9		2	4						7
					3		9		
	7		5	9	6	2	1	3	

ÉPHÉMÉRIDE, MÉTÉO ET CINÉ

Du 8 au 14 juin 2024

PRÉNOMS : Médard, Armand(e), Diane, Félicien, Landry, Barnabé, Yolande, Guy, Antoine, Anthony, Élisée, Rafin et Valérie.

DICTON : En juin trop de pluie et le grenier vide s'ennuie.

PROVERBE : Le vin entre et les secrets sortent.

CITATION : « Dans le doute, abstiens-toi. » (Zoroastre, prophète du 7e siècle avant J.-C.).

QUELQUES ÉVÉNEMENTS

- 1810 : Naissance de Robert Schumann.
- 1864 : Naissance du psychiatre Alois Alzheimer, premier à décrire la maladie qui porte son nom.
- 1876 : Décès de George Sand.
- 1903 : Naissance de la romancière Marguerite Yourcenar, elle est la première femme élue à l'Académie Française.
- 1910 : Naissance de l'océanographe Jacques-Yves Cousteau, dit le Commandant Cousteau.
- 1930 : Naissance de la chanteuse Barbara, interprète de l'incontournable 'Aigle Noir'.
- 1936 : Accords de Matignon pour les congés payés. (Avant cette date, les congés n'existaient pas en France).
- 1961 : Naissance de l'acteur Michael J. Fox.
- 1964 : Nelson Mandela est condamné à la prison à vie. Cette peine n'ira pas à son terme.
- 1979 : Le monde du Western perd son plus grand comédien, John Wayne succombe des suites d'une longue maladie. Il a plus de 250 films à son actif.

1981 : Le coureur automobile Jacky Ickx remporte les 24 heures du Mans pour la 5e fois.

1985 : Le Portugal et l'Espagne adhèrent à l'Union Européenne.

1994 : Décès du compositeur Henry Mancini.

1998 : Décès en mer du navigateur Éric Tabarly.

1999 : Les plus vieilles empreintes Homo sapiens sont découvertes dans la grotte de Chauvet.

TENDANCE MÉTÉOROLOGIQUE

Le soleil prédomine ce samedi. Dégradation dimanche avec orages et averses soutenues. Lundi le ciel sera encore voilé, mais le beau temps devrait revenir mardi et mercredi. Nouvelle perturbation jeudi. Retour du soleil pour la journée de vendredi. Les températures maximales seront comprises entre 22 et 28 degrés.

LES FILMS AU CINÉMA REX

Tél. : 04 92 61 36 20

RELACHE LES MARDIS ET JEUDIS

Samedi 8 juin 2024

Furiosa, saga Mad Max : 17h30 (VOST), 20h15. Marcello Mio : 15h30. Un p'tit truc en plus : 15h30, 20h30. Le deuxième acte : 18h.

Dimanche 9 juin

Furiosa, saga Mad Max : 17h, 20h. Marcello Mio : 18h. Un p'tit truc en plus : 15h. Le deuxième acte : 15h30, 20h30.

Fermeture pour congés à partir du 10 juin
Réouverture le mercredi 26 juin.

Kickboxing : le boxeur Owen Dusseau passe à la vitesse supérieure



qui me plaît. Je vis à Sisteron avec ma compagne, je suis maçon et je m'entraîne 6 jours sur 7, le soir après le travail, course, cardio, musculation..., en salle ou dehors ». Mais la vie d'athlète n'occulte pas pour autant la vie tout court : « J'aime aussi le football avec les potes, les voitures, les plaisirs de la vie, même si je ne sors pas beaucoup. Je pars en vacances et l'avantage est que je peux m'entraîner n'importe où ». Owen assure vivre en harmonie ses vies professionnelles, familiales et sportives, et c'est cet équilibre fragile, mais pas toujours évident à 19 ans, que ce jeune homme doit

Bien qu'il ait débuté le Kickboxing très jeune, le sisteronais Owen Dusseau a pris des chemins de traverse qui l'ont éloigné de l'entraînement plusieurs années ! Il y a en effet seulement deux ans qu'il a décidé de franchir à nouveau la porte du vestiaire du Kickboxing Team JMA de Sisteron, et chacun peut s'en féliciter étant donné le potentiel hors norme de ce sportif âgé aujourd'hui de 19 ans. Pour preuve, il vient de gagner ses deux derniers combats il y a seulement quelques jours aux Angles, en s'adjugeant l'Open du Sud K1 (titre régional) en moins de 67 kg. La saison 2023-2024 est maintenant terminée et Owen va quitter la classe B, dans laquelle il concourt actuellement, pour passer en classe A à la rentrée : « C'est une catégorie semi-professionnelle » souligne le jeune sisteronais qui ne semble pas impressionné par ce nouveau challenge : « J'ai gagné 18 combats depuis que j'ai repris ».

A-t-il déjà été mis KO ? « Non, je n'ai pas encore été mis KO, mais j'ai déjà mis KO un adversaire ». Calme et détendu dans son vestiaire, Owen Dusseau répond à nos questions avec la certitude de sa jeunesse, tout en se chambrant avec ses potes. « Oui, vous pouvez dire que j'ai fait des bêtises, je suis aujourd'hui tranquille avec ça. J'ai aujourd'hui une vie réglée et

maintenir pour réussir.

Un chemin vers la professionnalisation

Une vie rythmée par le Kickboxing, le K1 (à prononcer en anglais : K-One, une autre forme de kickboxing), mais aussi le fullcontact, autre sport de combat de boxe pied-point : « *Mon but est le championnat de France* ». Donc dès la rentrée la classe A attend Owen, jeune kickboxeur doué aux dires de son entraîneur et de sa compagne, elle-même multiple championne de France et d'Europe : « *Il sort du lot au niveau du club, et il n'a plus rien à faire en classe B où il a remporté le titre régional Sud cette année. Il va passer en classe A, c'est certes plus dur, mais c'est un chemin qui mène vers la professionnalisation. Owen aime travailler propre, il est stratégique. Et nous avons un rapport compétiteur-coach incroyable, un rapport que vous ne retrouvez dans aucun autre sport. Dans ce type de sport, si vous partez, vous revenez toujours au club un jour ou l'autre* ». Sisteron Journal souhaite le meilleur à Owen Dusseau et espère un jour le voir participer au Glory, cette grande soirée de kickboxing où se retrouvent les meilleurs.

J.-M. Delmaëre

Grand Prix de la Grosse Boule à Sisteron

Le samedi 1er et le dimanche 2 juin se déroulait à Sisteron le Grand Prix de Ville à la Grosse Boule. Pas moins de 32 quadrettes étaient au départ de ce concours, venant de toute la région Sud. Le GP a été remporté par une formation de Fos-de-Daulhac face à la brillante équipe sisteronaise composée de Reynier-Montlaux, Williams, Pascale Pellier et Jacques Khaled-Benferat. Le lendemain, dimanche, 16 quadrettes s'engageaient pour le Challenge Daniel Spagnou, une épreuve qui a lieu en parallèle du Grand Prix de Sisteron. La formation d'Odet de Fréjus devait s'emparer du Challenge au détriment de nos sisteronais Joël Chaix, Jean-Marie Dumas, George Sicard et Nino Chabal : « *Ce fut un magnifique week-end et une très belle organisation de la Grosse Boule Sistero-*

naise, malgré le mauvais temps. Le club remercie toutes les personnes qui ont œuvré à ce succès » devait se féliciter le président Marc Dussaillant.



Soirées musicales du Prim'Ose

La saison estivale a commencé, et même si le soleil n'est pas toujours au rendez-vous, il l'est au Prim'Ose depuis le 27 avril dernier. En effet, chaque année, les soirées musicales s'invitent au Prim'Ose, de quoi réchauffer les cœurs !

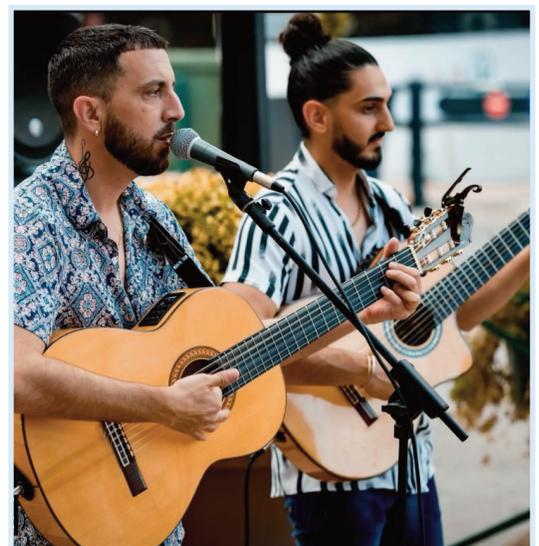
La direction s'assure de diversifier les styles musicaux afin de contenter toute sa clientèle.

Un programme riche et varié

Voici le programme pour les soirées à venir. Déjà le vendredi 7 juin la célèbre et pétillante Calice enflamme la foule au son de pop, folk et variétés françaises. Suivra le groupe Gipsy United avec leurs chants et musiques gipsy le vendredi 14 juin. Le lendemain sera proposée une soirée karaoké. Vendredi 21 juin, pour la fête de la musique, Forest Riddim assurera une partition reggae, salsa et jazz. Vendredi 28 juin,

Symbioz fera la part belle au disco, funk, années 70, 80, 90 et 2000. Samedi 6 juillet, place à Dj Ahmed dont la sélection des années 80 à 2000 fera le bonheur de tous. Samedi 20 juillet, le très apprécié Stéphane Daniel sera en duo surprise. Vendredi 25 août, Les Simpsons donneront une prestation de variétés françaises et internationales, tziganes et rumba. Samedi 31 août, Disting Disco pour un retour dans les années 80 internationales. Vendredi 6 septembre, le groupe sisteronais Trois 4 assurera l'ambiance. Enfin la saison se terminera avec Dove le samedi 14 septembre. Comme le souligne Loïc Bremond, propriétaire de l'établissement : « *Ce sont pas mal de dates pour un bistrot de quartier. Des groupes qui envoient ! De quoi passer de belles soirées en espérant que le temps soit au rendez-vous* ». Nul doute que ces soirées seront animées, soleil ou pas !

Delphine Lazzarotto
delphinellazzarotto@gmail.com



DANS VOTRE AGENDA

Volonne : journée mondiale du Tricot
Samedi 8 juin (10h-18h)

Démonstration et exposition de tricot, broderie, dentelle, navette, fuseau... Animation 'teinture végétale' pour les enfants dès 6 ans. Gratuit.

L'Escal : Découverte des oiseaux
Samedi 8 juin (9h-11h30)

Pour observer les nombreuses espèces d'oiseaux qui fréquentent la Réserve Ornithologique de Haute Provence à l'occasion d'une sortie accompagnée par un guide ornithologique. Payant : 04 92 64 02 64.

Sisteron : Apéro-concert de l'Horloge
KA'fe - Samedi 8 juin (19h)

Concert en toute convivialité avec Olivier Chabasse & Co. Accès libre.

St-Auban : soirée Latino
Samedi 8 juin (soirée)

Rendez-vous sous les halles pour profiter d'une ambiance Sud-américaine. Gratuit. Paëlla pour ceux qui le souhaitent au prix de 20€ adulte et 10€ enfants (-12 ans). Tél. : 06 31 47 80 89.

Ribiers : fête du pain
Samedi 8 et dimanche 9 juin

16e fête du pain, un événement incontournable pour tous les amateurs de traditions.

Sisteron : soirée musicale au Prim'Ose
Vendredi 14 juin (19h)

Une soirée chants et musiques gipsy avec Gipsy United. Accès libre.

AGENDA SPORTIF

RANDONNÉE NOCTURNE À ST GENIEZ
Samedi 8 juin (19h)

À l'entrée des Monges et au milieu des troupeaux, l'idée est de grimper sur l'impressionnante barre calcaire de Gâche.

PARAPENTE

Du samedi 8 au samedi 22 juin

Open de Pologne et Grand Prix Nova sur le site international de vol libre de Lagne-Chabre.

PETITE BOULE SISTERONAISE
Dimanche 9 juin (8h30)

Au boulodrome du stade Pierre Lanza : concours pétanque tête à tête ouvert à tous les licenciés. 150€ + FP. Concours pétanque doublettes choisies Challenge Souvenir Gérard CURNIER ouvert à tous les licenciés. 300€ + FP (consolante incorporée).

Mercredi 12 juin (13h30)

Concours pétanque mêlée vétérans (60 ans et plus) ouvert à tous les licenciés. 80€ + FP (consolante incorporée).

Un voyage mémorable, ineffaçable au Togo



C'était un projet un peu fou, emmener de jeunes élèves au Togo pendant une dizaine de jours. Pugnace, débordant d'énergie, convaincante, Sabine Rei, enseignante d'Histoire et Géographie au collège Paul Arène de Sisteron, a réussi à mener son projet à bien ! Les 10 élèves de 6e, lorsqu'ils évoquent leur voyage, en ont encore plein d'étincelles dans les yeux ! Il est vrai qu'aucun d'entre eux n'avait foulé le sol de l'Afrique Noire, et si depuis septembre dernier, ils s'étaient approprié l'Histoire, la Géographie, les ressources naturelles du Togo, les réalités de terrain sont toutes autres que dans les manuels scolaires.

Voyage en terre inconnue mais accueillante de l'avis de tous

« C'est à cet âge là qu'on marque pour de vrai les esprits, nous avons voulu qu'ils deviennent des citoyens du Monde » déclare Sabine Rei. L'objectif est atteint, de découvertes en découvertes, à commencer pour certains par le voyage en avion avec 3 décollages et 3 atterrissages pour arriver à Lomé, en passant par Casablanca et Cotonou. Puis les paysages totalement différents, les senteurs, les bruits, les gens, leur façon de s'habiller, l'accueil de la population et des familles chez qui ils étaient hébergés. Ils ont découvert également une alimentation différente, comme le poulet bicyclette, le fofou à base de manioc, ils ont dégusté des fruits variés, ainsi que la cabosse de cacao ! Ils ont appris à marchander sur les marchés et ont ramené plein de ca-

deaux à leurs parents, frères et sœurs, des vêtements, des bijoux, etc. Tous ont été impressionnés par la visite de l'orphelinat, de la case aux esclaves, du lac Togo, de la cascade Kpimé.

Un voyage qui les marquera à vie

En ces 10 jours d'immersion, ils sont revenus avec plein de souvenirs dans la tête, et avec l'envie d'y retourner. Des contacts très fructueux ont été tissés avec leurs correspondants et les familles, et se poursuivent par messageries.

Au cours de ce voyage, qui s'est déroulé du 1er au 11 avril derniers, les 10 élèves issus de trois classes de 6e, étaient accompagnés par Sabine Rei, Cédryc Auguste, principal adjoint et Seddik Kracheni, conseiller principal d'éducation. Les élèves de l'école Mariam de Lomé, dans le cadre de cet échange, se rendront à Sisteron en mars 2025 : ils sont attendus avec impatience !

André Bach

bachsisteron@gmail.com

SERVICES DE PORTAGE

Sisteron - Peipin - Aubignosc

Maison de la Presse (Sisteron)
Tél. : 04 92 61 12 01

Tous les autres secteurs

La Poste (centre de tri - Sisteron)

ABONNEMENT 1 AN : 46€

(DISTRIBUTION COMPRISE*)

*Pour l'étranger et France d'outre-mer : Frais d'expédition en sus (suivant tarif postal en vigueur.)

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

@ mail : _____

Tél. : _____ Port. : _____

JE PRÉFÈRE LE FORMAT PDF UNIQUEMENT

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE : Sisteron Journal
ADRESSE : 123, chemin de la Haute Chaumiane 04200 SISTERON

PAR MANDAT SEPA : 42€

Scannez le Qr-Code pour télécharger le document SEPA



SUD EST MÉDICAL
Matériel médical - Orthopédie
Bien-être - Confort

VENTE - LOCATION
LIVRAISON À DOMICILE

04 92 62 66 50

2 avenue du Stade
04200 Sisteron

Certifié ISO 9001

SISTERON JOURNAL DEPUIS 1883

Il y a 100 ans à Sisteron !

1er septembre 1883 - Apparition du journal sous le nom : "Le Petit Alpin".

27 juin 1885 - "Le Petit Alpin" numéro 58 : dernière édition !

22 août 1885 - Premier numéro du "Sisteron Journal".

8 août 1914 - 1re Guerre Mondiale, le journal est en berne !

10 mai 1919 - Le Sisteron Journal fait son retour.

16 septembre 1939 - 2e Guerre Mondiale : la diffusion est encore stoppée !

12 janvier 1946 - L'hebdomadaire sisteronais reprend du service.

EXTRAITS DU SISTERON JOURNAL N°2806

Samedi 7 juin 1924

ÉTAT-CIVIL DU 24 MAI AU 6 JUIN 1924

Naissance : Paule, Guillaumette, Louise BUES, Les Combes.

Décès : Joseph, Léon BRUNET, 58 ans, à l'hôpital.

Bouilleurs de cru distillation. - Il est rappelé que les périodes de distillation sont arrêtées chaque année par le juge de paix, dans le ressort duquel se trouve le domicile du chef local du service de la Régie, sur propositions des maires et des syndicats agricoles et de bouilleurs. Ces propositions doivent parvenir au juge de paix compétent avant le 30 Juin. Il ne sera donné aucune suite aux propositions qui parviendront à la Justice de paix de Sisteron après cette date. Le programme des distillations ne sera modifié que si les circonstances en démontrent l'impérieuse nécessité.

Échos. - Dans son dernier numéro, Sisteron-Journal se faisait l'écho d'un petit larcin commis au cimetière et d'un acte de malpropreté que commettait chaque soir une main de fée. Nous pouvons dire que l'objet volé a été remis en place et que la main de fée a été prise et que procès-verbal lui a été glissé dans les doigts. C'est bien fait.

Chauffeurs ! Ayez de la prudence. - Depuis que le service automobile a pris l'extension que nous lui connaissons, la rue Droite est journellement encombrée par des embarras de voitures automobiles et de voitures à traction animale. Nous recommandons aux chauffeurs étrangers comme à ceux de Sisteron de modérer leur allure, de ne pas mettre l'échappement libre et d'être prudents dans la traversée de la ville, leur rappelant que la rue appartient aussi aux piétons et qu'ils ne tiennent pas à être écrasés, mais pas du tout. Un service strict de police s'impose si on veut éviter de pénibles accidents.

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen. - Dans sa séance du 29 mai, la section à l'unanimité a émis les vœux suivants : Suppression des Conseils de Guerre en temps de paix, révision des jugements prononcés par ces derniers et que des sanctions sévères soient prises contre les chefs responsables. (...).

La sécheresse. - La région de la Haute-Provence subit depuis un bon mois une forte sécheresse qui compromet la récolte si elle persiste encore un peu. Souhaitons pour le bien de l'agriculture et de la température que les écluses célestes laissent tomber sur la campagne une pluie bienfaisante.

SISTERON JOURNAL VAL DE DURANCE

Journal hebdomadaire inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro : **0525 I 87763**

PROPRIÉTAIRE, DIRECTEUR DE PUBLICATION ET ÉDITEUR : Patrice Vernet

IMPRESSION : Imprimerie Nouvelle - Sisteron (1.200 ex)

DISTRIBUTION FRANCE ET ÉTRANGER : Services Postaux

DISTRIBUTION SISTERON, PEIPIN ET AUBIGNOSC : Maison Presse - Sisteron : 04 92 61 12 01

ANNONCES LÉGALES DÉPARTEMENT ALPES DE HAUTE PROVENCE ET SPEL : Tarif selon décrets officiels

PUBLICITÉ ET PETITE ANNONCE : 10€ HT pour 1 publication (30€ HT pour 4)

TÉL : 06 62 26 24 38 /**EMAIL :** contact@sisteronjournal.com